

## AVIS LEGAL FONDATION MUJER Y HOGAR

1. POLITIQUE DE TRAITEMENT DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR.....	2
1.2 CHAMP D'APPLICATION.....	4
1.3 PRINCIPES APPLICABLES.....	4
1.4 DEFINITIONS.....	6
1.5 DROITS DU DETENTEUR DE L'INFORMATION.....	8
1.6 DROITS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS.....	10
1.7 FONCTIONS DE LA FUNDACION MUJER Y HOGAR EN TANT QUE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DE SON SOUS-TRAITANT..	11
1.7.1 Obligations spécifiques de LA FONDATION MUJER Y HOGAR relatives au traitement des données.....	11
1.8 AUTORISATION ET CONSENTEMENT DU TITULAIRE DES DONNEES.....	13
1.8.1 Manifestation de l'autorisation.....	13
1.8.3 Preuve de l'autorisation.....	14
1.8.4 Révocation de l'autorisation.....	15
1.9 TRAITEMENT AUQUEL LES DONNÉES SONT SOUMISES ET FINALITÉ DE CE TRAITEMENT.....	15
1.10 TRAITEMENT DES DONNÉES SENSIBLES.....	17
1.11 AVIS DE CONFIDENTIALITE.....	18
1.12 GARANTIES DU DROIT D'ACCÈS DIRECT DU TITULAIRE.....	18
1.13 PROCEDURE DE TRAITEMENT DES QUESTIONS, PLAINTES, RÉCLAMATIONS, DEMANDES DE RECTIFICATION, DE MISE À JOUR ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES.	19
1.13.2 Réclamations.....	20
1.14 REGISTRE DE LA BASE DE DONNÉES NATIONALE.....	23
1.15 SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET MESURES DE SÉCURITÉ.....	23
1.16 UTILISATION ET TRANSFERT INTERNATIONAL DES DONNÉES PERSONNELLES ET DES INFORMATIONS PERSONNELLES PAR LA FONDATION MUJER Y HOGAR.....	24
1.17 RESPONSABLE ET CHARGE DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES....	25
1.18 VALIDITE.....	26
2 POLITIQUE EN MATIÈRE DE COOKIES.....	26
3 TERMES ET CONDITIONS.....	26
3.1 CONDITIONS DE PARRAINAGE DES FAMILLES BENEFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR.....	27
ANEXO 1. MODÈLE D'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.....	29

LA FUNDACION MUJER Y HOGAR, organisation à but non lucratif et à vocation sociale, identifiée avec le Nit (numéro d'identifiant fiscal colombien) numéro 804010525-4, dont l'adresse principale est « Calle 91#24-117, Barrio Diamante II, 680004 Bucaramanga, Colombie », invite par la présente ses donateurs, volontaires, coopérateurs, alliés, collaborateurs, bénéficiaires, bienfaiteurs, clients, fournisseurs et le grand public, à connaître ses **politiques de traitement de l'information**, son **avis de confidentialité**, où se trouvent les paramètres, **termes et conditions** dans lesquels les informations personnelles contenues dans ses bases de données seront utilisées. Pour toutes les finalités de cette politique, on utilisera les mêmes définitions que celles utilisées par la loi colombienne 1581 de 2012 et ci-après celles qui l'ajoutent ou la modifient, ainsi que les règles qui modifient ou ajoutent des compléments juridiques en vigueur à notre réglementation.

### **Cadre juridique**

1. Constitution politique colombienne (article 15)
2. Loi colombienne 1581 de 2012
3. Décret réglementaire colombien 1377 de 2013
4. Décret réglementaire colombien 886 de 2014
5. Circulaire unique colombienne n° 002 de 2015
6. Décision de la Cour constitutionnelle colombienne C-748 de 2011.
7. Guide de la responsabilité prouvée publié par la « Superintendencia de Industria y Comercio » (surintendance de l'industrie et du commerce de Colombie).
8. Décret colombien 1759 de 2016
9. Décret colombien 1115 de 2017
10. Circulaire externe colombienne n° 005 de 2017
11. Et ceux qui, ci-après, complètent, modifient et règlent la matière.

## **1. POLITIQUE DE TRAITEMENT DE LA PROTECTION DES DONNÉES**

## **PERSONNELLES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR**

Conformément aux dispositions de la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui l'ajoutent ou la modifient et son décret réglementaire 1377 de 2013, et les règles qui ci-après l'ajoutent ou la modifient, la Fondation Mujer y Hogar adopte la présente politique de traitement des données à caractère personnel, qui sera portée à la connaissance du public en général, entendu comme les détenteurs des données recueillies auprès des femmes et de leur famille, des employés, des donateurs, des bénévoles, des coopérateurs, des alliés, des collaborateurs, des bénéficiaires, des bienfaiteurs, des clients, des fournisseurs ou obtenues dans le cadre d'activités productives, commerciales ou sociales.

La Fondation Mujer y Hogar déclare qu'elle garantira les droits à la vie privée, à l'intimité, à la réputation et au traitement des données à caractère personnel, et que toutes ses actions seront régies par les principes de liberté, de véracité, de légalité, de finalité, de qualité, de transparence, de restriction d'accès et de diffusion, de sécurité et de confidentialité.

Toutes les personnes qui, dans le cadre du développement des différentes activités de l'entreprise, qu'elles soient contractuelles, commerciales, de travail, entre autres, qui ont un caractère permanent ou occasionnel, et qui, en raison de leur activité, livrent et/ou fournissent à l'entreprise tout type d'information ou de données personnelles, peuvent les connaître, les stocker, les mettre à jour et les rectifier.

### **1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES**

**NOM DE L'INSTITUTION:** FUNDACION MUJER Y HOGAR.

**DOMICILIO Y DIRECCIÓN:** Calle 91 No. 24 - 117 Diamante II –

**Bucaramanga - Colombia**

**E-MAIL:** [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org)

**TÉLÉPHONE:** (+57) 607-6313928 – (+57) 318 338 1508

## **1.2 CHAMP D'APPLICATION**

La présente politique de traitement des données s'applique aux données personnelles enregistrées dans toute base de données de la Fondation Mujer y Hogar dont le propriétaire est une personne **physique**, et sera enregistrée conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui l'ajoutent ou la modifient.

## **1.3 PRINCIPES APPLICABLES**

La FONDATION MUJER Y HOGAR applique les principes suivants, dans le respect pour lesquels le traitement, la collecte, le stockage, le transfert et la transmission des données personnelles sont effectués :

- a) **Légalité en matière de traitement des données** : le traitement des données est une activité soumise aux dispositions légales en vigueur et applicables au sujet au sein de la République de Colombie.
- b) **Principe de finalité** : l'activité liée au traitement des données personnelles, réalisée par LA FONDATION MUJER Y HOGAR quelle que soit sa modalité, doit obéir à une finalité légitime au regard de la Constitution politique de la Colombie et de la loi, et le propriétaire des données personnelles doit en être informé.
- c) **Liberté** : c'est le traitement des données personnelles qui ne peut être effectué qu'avec le consentement préalable, express et informé de la personne concernée. Les données personnelles ne peuvent être obtenues ou divulguées sans autorisation

préalable, ou en l'absence d'un mandat légal, statuaire ou judiciaire qui dispose du consentement.

- d) **Véracité ou qualité** : toutes les informations faisant l'objet d'un traitement et d'une gestion des données à caractère personnel doivent être véridiques, complètes, exactes, à jour, vérifiables et compréhensibles. Le traitement de données partielles, incomplètes, fragmentées ou trompeuses est interdit.
  
- e) **Transparence** : dans le cadre du traitement des données personnelles, LA FONDATION MUJER Y HOGAR garantit les droits du titulaire et le droit d'obtenir, à tout moment et sans restriction, des informations sur l'existence de tout type d'information ou de données personnelles qui présentent un intérêt ou une propriété.
  
- f) **Accès et circulation restreints** : lors du traitement des données personnelles, sont soumises aux limites découlant de la nature des données, des dispositions constitutionnelles et/ou légales, et ce traitement ne peut être effectué que par les personnes autorisées par le propriétaire et/ou par les personnes prévues par la loi. Les données à caractère personnel, à l'exception des informations publiques, ne peuvent être mises à disposition sur Internet ou par d'autres moyens de diffusion ou de communication de masse, à moins que l'accès ne soit techniquement contrôlable afin de fournir des connaissances restreintes uniquement aux propriétaires ou à des tiers autorisés, conformément à la constitution ou à la loi.
  
- g) **Sécurité** : toutes les informations faisant l'objet d'un traitement et d'autres actions autorisées par la loi à LA FONDATION MUJER Y HOGAR, seront traitées avec les mesures techniques, humaines et administratives nécessaires pour assurer la sécurité des enregistrements en évitant leur falsification, perte, consultation, utilisation ou accès non autorisé ou frauduleux.
  
- h) **Confidentialité** : toutes les personnes qui administrent, gèrent, mettent à jour ou ont accès aux informations de toute nature qui se trouvent dans les bases de données de LA FONDATION MUJER Y HOGAR, sont tenues de garantir la confidentialité des

informations, et s'engagent donc à garder, préserver et à les maintenir strictement confidentielles et à ne pas divulguer à des tiers, les informations dont elles ont connaissance dans l'exécution et l'exercice de leurs fonctions, sauf dans le cas d'activités expressément autorisées par la loi sur la protection des données. Toutes les personnes qui travaillent actuellement ou qui pourraient être engagées à l'avenir à cette fin, dans l'administration et la gestion des bases de données, doivent signer un document supplémentaire ou autre à leur contrat de travail ou de service afin de garantir cet engagement.

#### 1.4 DEFINITIONS

Aux fins de la présente politique et conformément à la Constitution colombienne et à la loi, ainsi qu'aux décrets en vigueur sur la protection des données personnelles, il est tenu compte des éléments suivants :

- a) **Base de données** : ensemble organisé de données à caractère personnel qui font l'objet d'un traitement, d'une collecte, d'un stockage et d'une mise à jour par la FONDATION MUJER Y HOGAR.
- b) **Autorisation** : c'est le consentement préalable, express et éclairé de la Personne concernée pour la réalisation du Traitement des données personnelles par LA FONDATION MUJER Y HOGAR.
- c) **Avis de confidentialité** : communication verbale ou écrite qui est donnée par le responsable, adressée à la personne concernée par le traitement de ses données personnelles, au moyen de laquelle elle est sensibilisée et/ou informée de l'existence des politiques de traitement de l'information qui lui seront applicables, de la manière d'y accéder et des finalités du traitement que l'on entend donner aux données personnelles dans l'entreprise.

- d) **Données personnelles** : tout type d'information liée ou pouvant être associée à une ou plusieurs personnes physiques déterminées ou déterminables.
- e) **Données publiques** : données qui ne sont pas semi-privées, privées ou sensibles. Les données relatives à l'état civil des personnes, à leur profession ou à leur métier, à leur statut de commerçant ou d'agent public sont considérées comme des données publiques. De par leur nature, les données publiques peuvent être contenues dans des registres publics, des documents publics et des décisions de justice.
- f) **Données sensibles** : les données sensibles sont celles qui portent atteinte à la vie privée de leur titulaire ou dont l'utilisation abusive peut entraîner une discrimination, telles que : celles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, l'orientation politique, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance à des syndicats, à des organisations sociales, à des organisations de défense des droits de l'homme ou qui promeuvent les intérêts de tout parti politique ou qui garantissent les droits et les garanties des partis politiques d'opposition, ainsi que les données relatives à la santé, à la vie sexuelle et les données biométriques, entre autres.
- g) **Responsable du traitement** : personne physique ou morale, publique ou privée, qui, seule ou en association avec d'autres, effectue le traitement de données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.
- h) **Responsable du traitement** : personne physique ou morale, publique ou privée, qui, seule ou en association avec d'autres, prend les décisions relatives à la base de données et/ou du Traitement des données.
- i) **Titulaire** : personne physique dont les données personnelles sont traitées par l'entreprise.
- j) **Traitement** : toute opération ou ensemble d'opérations concernant le traitement de données à caractère personnel, telles que la collecte, le stockage, l'utilisation, la mise

à jour, la circulation ou la suppression.

- k) **Transfert** : le transfert de données a lieu lorsque le responsable du traitement et/ou le sous-traitant des données à caractère personnel, situé en Colombie, envoie les informations ou les données à caractère personnel correspondantes à un destinataire, qui est à son tour responsable du traitement et est situé à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.
  
- l) **Transmission** : c'est le traitement de données à caractère personnel qui implique la communication de ces données à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire colombien, lorsque la finalité du traitement est d'être effectué par le sous-traitant pour le compte du responsable du traitement, même après la fin de sa relation avec les propriétaires de ces informations.

## 1.5 DROITS DU DETENTEUR DE L'INFORMATION

Le détenteur de l'information, et dans le respect de la législation en vigueur, dispose des droits suivants :

1. Accéder, connaître, mettre à jour et rectifier leurs données personnelles auprès de LA FONDATION MUJER Y HOGAR, en sa qualité de responsable du traitement. Ce droit peut être exercé en cas de données partielles, inexactes, incomplètes, fractionnées, trompeuses et/ou dont le traitement est expressément interdit ou n'a pas été autorisé par le propriétaire.
  
2. Le titulaire peut demander la preuve de l'autorisation accordée à LA FONDATION MUJER Y HOGAR, pour le traitement de ses données, par tout moyen valide, sauf dans les cas où l'autorisation n'est pas nécessaire, comme établi dans la loi 1581 de 2012. Article 10.

Cas pour lesquels l'autorisation n'est pas requise :



L'autorisation du titulaire des données n'est **pas requise** dans le cas de :

- a) Informations requises par un organisme public ou administratif dans l'exercice de ses fonctions légales ou par décision judiciaire ;
- b) Données à caractère public ;
- c) Urgences médicales ou sanitaires ;
- d) Traitement des informations autorisé par la loi à des fins historiques, statistiques ou scientifiques ;
- e) Données relatives au registre civil des personnes.

Quiconque accède aux données personnelles sans autorisation préalable doit en tout cas respecter les dispositions contenues dans la présente loi.

3. La personne concernée a le droit d'être informée par LA FONDATION MUJER Y HOGAR, sur demande, de l'utilisation faite de ses données personnelles.
4. Le titulaire des données a le droit de déposer plainte devant la « Superintendencia de Industria y Comercio » colombienne (Surintendance de l'Industrie et du Commerce) pour les infractions aux dispositions de la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui la complètent ou la modifient et d'autres lois concordantes, après consultation et/ou demande à LA FONDATION FEMME ET MAISON.
5. Le titulaire des données a le droit de révoquer l'autorisation et/ou de demander l'effacement des données lorsque le traitement de ses données ne respecte pas les principes, les droits et les garanties constitutionnelles et légales qui lui sont accordés.
6. Le titulaire des données concernées a le droit d'accéder, sans frais, à ses données personnelles qui font l'objet d'un traitement par LA FONDATION MUJER Y HOGAR, chaque fois qu'il y a des modifications substantielles à la présente politique qui motivent de nouvelles consultations.

CES DROITS PEUVENT ÊTRE EXERCÉS PAR:

1. Le titulaire des données, qui doit prouver son identité clairement via les différents moyens mis à sa disposition par LA FONDATION MUJER Y HOGAR.
2. Les ayants droit du titulaire, qui doivent apporter la preuve de cette qualité.
3. Par le représentant et/ou le mandataire du titulaire, sur accréditation de la représentation légalement accordée.

## **1.6 DROITS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS**

La FONDATION MUJER Y HOGAR, dans le traitement des données personnelles, veillera au respect des droits en vigueur des mineurs et des adolescents. Le traitement des données personnelles des mineurs et des adolescents est interdit, à l'exception de celles qui ont un caractère public, pour lesquelles les paramètres suivants doivent être respectés :

1. LA FONDATION MUJER Y HOGAR et les personnes responsables du traitement des données des mineurs et des adolescents pour répondre et respecter l'intérêt supérieur des mineurs.
2. LA FONDATION MUJER Y HOGAR veillera au respect des droits fondamentaux des mineurs et des adolescents, il sera de l'obligation de l'entité de fournir des informations et l'autorisation des représentants légaux et des tuteurs sur les risques possibles auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents par rapport au traitement inapproprié de leurs données personnelles, et de fournir des connaissances sur l'utilisation responsable et sûre par les enfants et les adolescents de leurs données personnelles, leur droit à la vie privée et la protection de leurs informations personnelles.

## **1.7 FONCTIONS DE LA FUNDACION MUJER Y HOGAR EN TANT QUE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DE SON SOUS-TRAITANT**

La FONDATION MUJER Y HOGAR, en tant qu'organisation à but non lucratif, reconnaît la propriété des données personnelles détenues par les individus et que ces derniers ont le droit exclusif de décider de ces données. En ce sens, la FONDATION MUJER Y HOGAR utilisera les données personnelles pour la réalisation de ses propres objectifs et de ceux expressément autorisés par le propriétaire.

### **1.7.1 Obligations spécifiques de LA FONDATION MUJER Y HOGAR relatives au traitement des données**

1. Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui l'ajoutent ou la modifient, LA FONDATION MUJER Y HOGAR a les fonctions suivantes, sans préjudice d'autres qui se trouvent dans les dispositions qui réglementent ou viennent réglementer cette matière :
2. LA FONDATION MUJER Y HOGAR garantira au titulaire, à tout moment, l'exercice plein et effectif du droit d'habeas data.
3. La FONDATION MUJER Y HOGAR demandera et conservera une copie de l'autorisation respective accordée par le titulaire pour le traitement de ses données personnelles.
4. La FONDATION MUJER Y HOGAR informera le propriétaire de l'objet de la collecte et des droits dont il dispose en vertu de l'autorisation accordée.
5. La FONDATION MUJER Y HOGAR conservera les informations dans les conditions de sécurité nécessaires pour éviter leur falsification, leur perte, leur consultation, leur

utilisation ou leur accès non autorisé ou frauduleux.

6. La FONDATION MUJER Y HOGAR garantit que les informations sont véridiques, complètes, exactes, mises à jour, vérifiables et compréhensibles, et met à jour les informations en temps utile, en tenant compte de tous les nouveaux développements concernant les données du titulaire, en mettant en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la mise à jour des informations.
7. La FONDATION MUJER Y HOGAR rectifiera les informations lorsqu'elles sont incorrectes et communiquera les informations pertinentes au détenteur de ces informations.
8. La FONDATION MUJER Y HOGAR respectera les conditions de sécurité et de confidentialité des informations du titulaire et traitera les questions, plaintes, pétitions et réclamations formulées dans les termes indiqués par la loi.
9. La FONDATION MUJER Y HOGAR informera l'autorité de protection des données en cas de violation des codes de sécurité et de risques dans l'administration des informations des personnes concernées.
10. La FONDATION MUJER Y HOGAR se conformera aux exigences, demandes, suggestions et/ou décisions émises par la « Superintendencia de Industria y Comercio » colombienne (Surintendance de l'Industrie et du Commerce) en matière de traitement des données personnelles.
11. LA FONDATION MUJER Y HOGAR n'utilisera que les données dont le traitement est préalablement autorisé conformément à la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui la complètent ou la modifient et ses décrets réglementaires.
12. LA FONDATION MUJER Y HOGAR veillera à l'utilisation appropriée des données personnelles des enfants et des adolescents, conformément à la constitution et à la loi, et sans porter atteinte à leurs droits fondamentaux.

13. LA FONDATION MUJER Y HOGAR enregistrera dans la base de données l'expression "plainte en cours de traitement" de la manière prévue par la loi.

14. La FONDATION MUJER Y HOGAR insérera dans la base de données la légende "información en discusión judicial" ("information en cours de discussion judiciaire") une fois que l'autorité compétente lui aura notifié des processus judiciaires liés à la qualité des données personnelles.

15. LA FONDATION MUJER Y HOGAR n'utilisera les données personnelles du propriétaire qu'aux fins pour lesquelles elle est légalement autorisée à le faire.

## **1.8 AUTORISATION ET CONSENTEMENT DU TITULAIRE DES DONNEES**

La FONDATION MUJER Y HOGAR exige, à tout moment, le consentement libre, préalable, express et informé du propriétaire des données personnelles pour le traitement de celles-ci, sauf dans les cas expressément autorisés par la loi, qui sont :

1. Tout type d'information requise par un organisme public ou administratif dans l'exercice de ses fonctions légales ou par décision judiciaire.
2. Les données à caractère public.
3. En cas d'urgence médicale ou sanitaire.
4. Dans le cadre du traitement des informations autorisé par la loi à des fins historiques, statistiques ou scientifiques.
5. Dans le traitement des données relatives au registre civil des personnes.

### **1.8.1 Manifestation de l'autorisation**

L'autorisation à LA FONDATION MUJER Y HOGAR pour le traitement des données personnelles sera accordée par :

1. Le titulaire, qui doit prouver suffisamment son identité par les différents moyens mis à sa disposition par LA FONDATION MUJER Y HOGAR.
2. Les ayants droit du titulaire, qui doivent apporter la preuve de cette qualité.
3. Le représentant légal et/ou le mandataire du titulaire, sous réserve de la preuve de la représentation légale.

#### **1.8.2 Modalités d'octroi de l'autorisation**

La FONDATION MUJER Y HOGAR peut obtenir l'autorisation de traiter les données par différents moyens, y compris des documents physiques ou électroniques, des messages de données, internet, des sites web, ou sous tout autre format qui, dans tous les cas, permet d'obtenir le consentement par un comportement non équivoque, par laquelle il peut être conclu sans aucun doute que si le consentement n'avait pas été donné par le propriétaire ou la personne habilitée à le faire, les données n'auraient pas été stockées ou collectées dans la base de données. Une telle autorisation sera demandée par LA FONDATION MUJER Y HOGAR avant le traitement des données personnelles.

#### **1.8.3 Preuve de l'autorisation**

La FONDATION MUJER Y HOGAR conservera la preuve de l'autorisation accordée par les propriétaires des données personnelles pour leur traitement, ce pour quoi elle utilisera les différents mécanismes dont elle dispose actuellement et adoptera des actions pour garder une trace de la forme et de la date d'obtention de ladite autorisation, qui pourra être établie dans des fichiers physiques ou des référentiels électroniques réalisés directement ou par l'intermédiaire de tiers.

#### **1.8.4 Révocation de l'autorisation**

Tout titulaire de données à caractère personnel peut à tout moment révoquer l'autorisation accordée à LA FUNDACION MUJER Y HOGAR pour le traitement de ses données à caractère personnel et/ou en demander la suppression et/ou la rectification, à condition que cela ne soit pas empêché par des dispositions constitutionnelles, légales et/ou judiciaires. LA FUNDACION MUJER Y HOGAR met en place des mécanismes simples et gratuits permettant au titulaire de révoquer son autorisation ou de demander la suppression et/ou la rectification de ses données à caractère personnel, au moins par le même moyen que celui par lequel elle a été accordée.

La révocation du consentement peut être exprimée, d'une part, de manière totale par rapport aux finalités autorisées, dans ce cas LA FONDATION MUJER Y HOGAR cessera toute activité de traitement des données, et d'autre part, de manière partielle par rapport à certains types de traitement, auquel cas les activités de traitement cesseront, comme celles liées à des fins publicitaires, entre autres. Dans ce dernier cas, LA FONDATION MUJER Y HOGAR peut continuer à traiter les données personnelles aux fins pour lesquelles le propriétaire n'a pas révoqué son consentement.

#### **1.9 TRAITEMENT AUQUEL LES DONNÉES SONT SOUMISES ET FINALITÉ DE CE TRAITEMENT**

Le traitement des données personnelles de toutes les personnes qui interagissent avec la FUNDACION MUJER Y HOGAR, qu'il s'agisse de donateurs, de bénévoles, de coopérateurs, d'alliés, de collaborateurs, de bénéficiaires, de bienfaiteurs, de clients, de fournisseurs, d'étudiants, de candidats, de diplômés, d'anciens élèves, d'enseignants, d'employés, d'anciens employés, de retraités, de contractants, ou de toute personne avec laquelle la FONDATION MUJER Y HOGAR a établi ou établit une relation permanente ou occasionnelle, le fera dans le cadre légal qui régit la matière et en vertu de son statut

d'organisation sans but lucratif, et fera tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission institutionnelle. Dans tous les cas, les données personnelles peuvent être collectées et traitées pour :

1. Envoyer des informations relatives aux programmes, activités, nouvelles, contenus, produits et autres biens ou services proposés par la FONDATION MUJER Y HOGAR.
2. Développer la mission et la vision de LA FONDATION MUJER Y HOGAR, conformément à ses statuts et à son règlement intérieur.
3. Pour le respect des réglementations applicables aux fournisseurs et aux entrepreneurs, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations des autorités fiscales et commerciales, fiscales ou administratives.
4. Pour le respect des dispositions du système juridique colombien en matière de travail et de sécurité sociale, entre autres, applicables aux anciens employés, aux employés actuels et aux candidats à un emploi futur.
5. Pour réaliser des enquêtes relatives aux services ou aux produits de la FONDATION MUJER Y HOGAR.
6. Développer des plans et des programmes conformément à ses statuts internes.
7. Pour rester en contact avec les anciens élèves ayant des professions ou des intérêts connexes et pour les informer des possibilités d'emploi, des foires, des séminaires ou d'autres études à tous les niveaux, ainsi que pour encourager la recherche dans tous les domaines, y compris la science, l'action sociale, les entreprises, le monde universitaire et le partenariat avec l'État, et pour remplir ses engagements contractuels.
8. Pour le traitement des données personnelles des enfants et des adolescents, nous procéderons conformément aux dispositions de la présente politique dans la section



relative aux droits des enfants et des adolescents.

## **1.10 TRAITEMENT DES DONNÉES SENSIBLES**

En cas de données personnelles sensibles, LA FONDATION MUJER Y HOGAR peut utiliser et traiter des données personnelles dans les cas suivants :

1. Lorsque le titulaire a donné son autorisation explicite, sauf dans les cas où cette autorisation n'est pas requise par la loi.
2. Lorsque le traitement des données est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée et que cette dernière est physiquement ou juridiquement incapable, dans ce cas, les représentants légaux doivent donner leur autorisation.
3. Lorsque le traitement des données est effectué dans le cadre d'activités légitimes et avec les garanties dues par une fondation, une ONG, une association ou toute autre organisation à but non lucratif, dont l'objet est politique, philosophique, religieux ou syndical, à condition qu'il concerne exclusivement ses membres ou les personnes qui sont en contact régulier avec eux en raison de leur objet. Dans ces cas, les données ne peuvent être fournies à des tiers sans l'autorisation du propriétaire.
4. Lorsque le traitement des données porte sur des données qui sont nécessaires à la reconnaissance, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice.
5. Lorsque le traitement des données a une finalité historique, statistique ou scientifique. Dans ce cas, les mesures conduisant à la suppression de l'identité des propriétaires doivent être adoptées, sans préjudice des exceptions prévues par la loi, dans le traitement des données sensibles, l'autorisation préalable, expresse et informée du propriétaire est requise, qui doit être obtenue par tout moyen pouvant faire l'objet d'une consultation et d'une vérification ultérieure.

## **1.11 AVIS DE CONFIDENTIALITE**

L'avis de confidentialité est le document physique, électronique ou dans tout autre format, qui est mis à la disposition du propriétaire des données, pour communiquer à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce document communique au propriétaire des informations relatives à l'existence de politiques de traitement de l'information de la FONDATION MUJER Y HOGAR et qui seront applicables, comment y accéder et les caractéristiques du traitement qui est destiné à donner aux données personnelles.

L'avis de confidentialité contient, au minimum, les informations suivantes :

1. L'identité, l'adresse et les coordonnées du responsable du traitement des données.
2. Le type de traitement auquel les données seront soumises et la finalité du traitement.
3. Les droits du titulaire.
4. Les mécanismes généraux mis en place par le responsable du traitement des données pour informer les personnes concernées de la politique de traitement des données et de toute modification substantielle de celle-ci. Dans tous les cas, le responsable du traitement des données doit informer la personne concernée de la manière dont elle peut accéder à la politique de traitement des données ou la consulter.
5. Caractère facultatif de la réponse aux questions sur les données sensibles.

## **1.12 GARANTIES DU DROIT D'ACCÈS DIRECT DU TITULAIRE**

Afin de garantir le droit d'accès du propriétaire des données, la FONDATION MUJER Y HOGAR met les données personnelles à la disposition du propriétaire des données, sur accréditation de son identité, de sa légitimité ou de la personnalité de son représentant, sans frais ni dépenses, de manière détaillée, pour tout type de support, y compris les

supports électroniques permettant l'accès direct du propriétaire des données. Cet accès est fourni sans limite et donne à la personne concernée la possibilité de les connaître et de les mettre à jour en ligne.

### **1.13 PROCEDURE DE TRAITEMENT DES QUESTIONS, PLAINTES, RÉCLAMATIONS, DEMANDES DE RECTIFICATION, DE MISE À JOUR ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES**

#### **1.13.1 Consultations**

Les propriétaires des données et/ou leurs cessionnaires et/ou leurs mandataires peuvent consulter les informations personnelles du propriétaire des données détenues par LA FONDATION MUJER Y HOGAR, qui fournira toutes les informations contenues dans l'enregistrement individuel ou qui sont liées à l'identification du propriétaire des données. En ce qui concerne l'attention portée aux demandes de consultation de données personnelles, la FONDATION MUJER Y HOGAR garantit :

- a) Utiliser les moyens de communication les plus rapides, qu'ils soient électroniques ou autres, comme elle le juge approprié.
- b) Établir des formulaires, des formats ou des systèmes et d'autres méthodes simplifiées, qui doivent être divulgués dans l'avis de confidentialité.
- c) Utiliser le service clientèle ou les services de réclamation en vigueur, afin de rendre la demande de consultation plus rapide et plus efficace.
- d) Quel que soit le mécanisme utilisé et/ou mis en œuvre pour traiter les demandes de consultation, ces demandes sont traitées dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables à compter de la date de réception. S'il n'est pas possible de traiter la consultation dans ce délai, l'intéressé en est informé avant l'expiration des dix (10) jours, en précisant les raisons et en indiquant la date à laquelle la consultation sera traitée, qui ne peut en aucun cas dépasser cinq (5) jours ouvrables après l'expiration du premier

délai.

e) Les demandes de renseignements peuvent être envoyées à [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org)

### 1.13.2 Réclamations

La personne concernée ou ses représentants et/ou mandataires qui considèrent que les informations contenues dans une base de données doivent être corrigées, mises à jour ou supprimées, ou lorsqu'ils constatent la violation présumée de l'un des devoirs contenus dans la loi, peuvent introduire une réclamation auprès de la FONDATION MUJER Y HOGAR, qui sera traitée comme suit :

a) La réclamation du titulaire est formulée au moyen d'une demande adressée à LA FONDATION MUJER Y HOGAR par e-mail à **[contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org)** ou par communication écrite adressée à la coordination administrative de LA FONDATION MUJER Y HOGAR, avec l'identification du titulaire, la description des faits qui donnent lieu à la réclamation, l'adresse, et accompagnant les documents qu'il souhaite faire valoir.

Si la réclamation est incomplète, l'intéressé sera tenu, dans les cinq (5) jours de la réception de la réclamation, de rectifier les défauts. Après deux (2) mois à compter de la date de la demande, sans que le demandeur ait fourni les informations requises, il sera entendu que la demande a été retirée.

Dans le cas où la personne qui reçoit la plainte n'est pas compétente pour la résoudre, elle la transfère immédiatement à la personne appropriée dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables et informe l'intéressé de la situation.

b) Une fois la réclamation et/ou la demande complétée reçue, elle portera la mention "réclamation en cours de traitement" et/ou "demande en cours de traitement", ainsi que le motif de la réclamation et/ou de la demande, dans un délai ne dépassant pas deux (2)

jours ouvrables. Cette mention sera maintenue jusqu'à ce que la réclamation et/ou la demande fasse l'objet d'une décision de LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

c) Dans tous les cas, le délai maximum pour traiter la réclamation et/ou la demande sera de quinze (15) jours ouvrables à compter du jour suivant la date de réception. Lorsqu'il n'est pas possible de traiter la réclamation dans ce délai, l'intéressé est informé des raisons de ce retard et de la date à laquelle la réclamation sera traitée, qui ne peut en aucun cas dépasser huit (8) jours ouvrables après l'expiration du premier délai.

d) LA FONDATION MUJER Y HOGAR désigne le coordinateur administratif de la Fondation MUJER Y HOGAR, comme la personne qui recevra, traitera et canaliera les différentes demandes reçues, et les enverra à l'unité respective. L'unité à laquelle la demande parvient traitera les demandes des propriétaires, dans les termes, délais et conditions établis par la réglementation en vigueur, pour l'exercice des droits d'accès, de consultation, de rectification, de mise à jour, de suppression et de révocation visés dans la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

Dans le cas où la Personne concernée considère que LA FONDATION MUJER Y HOGAR a fait un usage contraire à celui autorisé et aux lois applicables, elle peut nous contacter en envoyant un e-mail à : [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org).

### **1.13.3 Demande de mise à jour et/ou de rectification**

LA FONDATION MUJER Y HOGAR rectifiera et/ou mettra à jour, à la demande du titulaire, les informations le concernant qui s'avéreraient incomplètes ou inexactes, selon la procédure et les modalités indiquées ci-dessus, ce pour quoi elle tiendra compte :

a) Que le propriétaire doit envoyer la demande à l'adresse électronique [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org), ou sur un support physique adressé au coordinateur administratif de la Fondation MUJER Y HOGAR en indiquant la mise à jour et/ou la rectification à effectuer et en fournissant la documentation qui soutient la demande.

b) La FONDATION MUJER Y HOGAR mettra en place des mécanismes qui facilitent l'exercice de ce droit pour le titulaire, dans la mesure où ils lui sont bénéfiques. Il pourra s'agir de moyens électroniques ou d'autres moyens qu'elle juge pertinents, qui seront précisés dans l'avis de confidentialité et seront mis à la disposition des parties intéressées sur le site web de la FONDATION MUJER Y HOGAR.

Chaque fois que la FONDATION MUJER Y HOGAR met à disposition un nouvel outil ou modifie les outils existants pour faciliter l'exercice des droits des propriétaires, elle en fera part sur sa page web.

#### **1.13.4 Demande et/ou demande de suppression des données**

Les titulaires des données personnelles ont le droit de demander à la FONDATION MUJER Y HOGAR par le biais du courrier électronique [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org) leur suppression (élimination) dans l'un des cas suivants :

a) Il est considéré qu'ils ne sont pas traités conformément aux principes, devoirs et obligations prévus par la loi.

b) Elles ne sont plus nécessaires ou pertinentes pour la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

c) que la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées a été dépassée.

La suppression implique l'élimination totale ou partielle des informations personnelles conformément à la demande du titulaire dans les registres, fichiers, bases de données ou traitements effectués par LA FONDATION MUJER Y HOGAR. Toutefois, ce droit du titulaire n'est pas absolu et, par conséquent, LA FONDATION MUJER Y HOGAR peut en refuser l'exercice quand :

- a) La personne concernée a une obligation légale ou contractuelle de rester dans la base de données.
- b) La suppression totale ou partielle et/ou l'effacement des données entraverait les procédures judiciaires ou administratives liées aux obligations fiscales, la recherche et la poursuite d'infractions pénales ou la mise à jour de sanctions administratives.
- c) Les données sont nécessaires à la protection des intérêts légalement protégés de la personne concernée ; à l'exécution d'une action d'intérêt public ; ou au respect d'une obligation légalement acquise par le titulaire.

#### **1.14 REGISTRE DE LA BASE DE DONNÉES NATIONALE**

La FONDATION MUJER Y HOGAR se réserve, dans les cas prévus par la loi et par ses statuts internes, le droit de maintenir et de cataloguer comme confidentielles certaines informations contenues dans ses bases ou banques de données, conformément aux normes légales en vigueur, à ses statuts et à son règlement interne.

La FONDATION MUJER Y HOGAR procédera, conformément à la loi en vigueur et aux règlements émis par le Gouvernement National à cet effet, à l'inscription de ses bases de données au Registre National des Bases de Données (RNBD), qui sera administré par la « Superintendencia de Industria y Comercio » (Surintendance de l'Industrie et du Commerce).

Le RNBD est le répertoire public des bases de données sujettes à traitement qui opèrent dans le pays, et qui sera librement disponible pour consultation par les citoyens, conformément aux règlements émis par le Gouvernement National à cet effet.

#### **1.15 SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET MESURES DE SÉCURITÉ**

Conformément au principe de sécurité établi par la loi, LA FONDATION MUJER Y

HOGAR adoptera les mesures techniques, technologiques, humaines et administratives nécessaires pour assurer la sécurité des enregistrements, en évitant leur falsification, perte, consultation, utilisation ou accès non autorisé ou frauduleux.

#### **1.16 UTILISATION ET TRANSFERT INTERNATIONAL DES DONNÉES PERSONNELLES ET DES INFORMATIONS PERSONNELLES PAR LA FONDATION MUJER Y HOGAR**

LA FONDATION MUJER Y HOGAR, conformément à sa réglementation interne, et compte tenu de la nature des relations permanentes ou occasionnelles que toute personne détentrice de données personnelles peut avoir avec LA FONDATION MUJER Y HOGAR, peut effectuer le transfert et la transmission, même internationale, de toutes les données personnelles, à condition que les exigences légales applicables soient respectées ; par conséquent, en acceptant cette politique, les titulaires autorisent expressément le transfert et la transmission, même internationale, des données personnelles. Les données seront transférées pour toutes les relations qui pourront être établies avec LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

Pour le transfert international des données personnelles des propriétaires, LA FONDATION MUJER Y HOGAR prendra les mesures appropriées pour que les tiers connaissent et s'engagent à respecter la présente politique, étant entendu que les informations personnelles qu'ils reçoivent ne pourront être utilisées que pour des questions directement liées à LA FUNDACION MUJER Y HOGAR et uniquement pour la durée du transfert et ne pourront être utilisées ou destinées à une finalité différente. Pour le transfert international de données à caractère personnel, les dispositions de l'article 26 de la loi 1581 de 2012 et ci-après celles qui la complètent ou la modifient et ci-après celles qui la complètent ou la modifient sont respectées.

Les transferts internationaux de données personnelles effectués par LA FONDATION MUJER Y HOGAR ne nécessitent pas l'information ou le consentement du titulaire lorsqu'un contrat de transfert de données personnelles est en place conformément à



l'article 25 du décret 1377 de 2013 et ci-après ceux qui le complètent ou le modifient.

La FONDATION MUJER Y HOGAR peut échanger des informations personnelles avec des autorités gouvernementales ou d'autres autorités publiques (y compris, mais sans s'y limiter, les autorités judiciaires et/ou administratives, les autorités fiscales et les organismes d'enquête criminelle, civile, administrative, disciplinaire et fiscale), et des tiers impliqués dans des procédures judiciaires civiles et leurs comptables, auditeurs, avocats et autres conseillers et représentants, parce que cela est nécessaire ou approprié :

1. pour se conformer aux lois applicables, y compris les lois autres que celles du pays de résidence.
2. Pour se conformer aux procédures légales ;
3. Pour répondre aux demandes des autorités publiques et gouvernementales, et pour répondre aux demandes des autorités publiques et gouvernementales autres que celles du pays de résidence.
4. Faire respecter les conditions générales internes.
5. Pour protéger les opérations internes
6. Pour protéger nos droits, notre vie privée, notre sécurité ou nos biens, les vôtres ou ceux d'autrui.
7. Pour obtenir les indemnités applicables ou pour limiter les dommages pouvant affecter LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

#### **1.17 RESPONSABLE ET CHARGE DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

La FONDATION MUJER Y HOGAR est la responsable du traitement des données à caractère personnel. La coordination administrative est responsable du traitement des données à caractère personnel pour le compte de LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

### **1.18 VALIDITE**

La présente directive de LA FONDATION MUJER Y HOGAR entre en vigueur le 15 juillet 2015 et remplace tout règlement interne et/ou manuel spécial qui aurait été adopté par les organes administratifs de LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

## **2 POLITIQUE EN MATIÈRE DE COOKIES**

**LA FONDATION MUJER Y HOGAR** utilise des **cookies** et d'autres données d'identification pour améliorer l'expérience en ligne. En utilisant notre site web, vous acceptez les conditions d'utilisation.

## **3 TERMES ET CONDITIONS**

LA FONDATION MUJER Y HOGAR, identifiée par Nit (numéro d'identifiant fiscal colombien) numéro 804010525-4, organisation **à but non lucratif** et à **vocation sociale**, invite par la présente ses abonnés : sponsors, volontaires occasionnels et permanents, coopérateurs, alliés et donateurs, à connaître les **termes et conditions** en tant qu'abonnés.

La Fondation Mujer y Hogar communique qu'en tant que **donateurs, alliés stratégiques, fournisseurs, bénévoles, bienfaiteurs et tiers** en général qui ont fourni leurs données personnelles, les éléments suivants sont acceptés :

**Le volontaire (a) (e)** : toute personne physique qui, de manière libre et responsable, sans recevoir aucune rémunération, offre son temps, son travail et son talent pour la construction

du bien commun, individuellement ou collectivement, dans des organisations publiques ou privées ou en dehors de celles-ci. En retour, le volontaire reçoit une formation, accumule une expérience qui améliore ses connaissances, son travail ou son profil professionnel.

**Bienfaiteur (a) (e)** : toute personne physique ou morale qui apporte de l'aide à une ou plusieurs autres personnes de manière désintéressée.

**Donateurs** : toute personne physique ou morale qui fait un don en espèces ou en nature à une cause ou à une personne.

**Partenaire stratégique** : toute entité légale qui génère une relation occasionnelle avec une institution, une entreprise et/ou une organisation à but non lucratif afin d'atteindre des objectifs spécifiques dans le cadre d'un projet, d'une activité ou d'un programme.

**Fournisseurs** : toute entité juridique qui fournit des biens ou des services à une autre afin de répondre à une demande (besoin).

**Tiers** : toute personne physique ou morale ayant un intérêt dans les objectifs et les services d'une institution, d'une entreprise, d'une organisation ou d'un service, sans qu'il n'existe de relation juridique entre eux.

### **3.1 CONDITIONS DE PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR**

La présente section a pour objet d'établir les conditions du PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR, lors de la souscription en tant que parrain ou bienfaiteur et établir la manière dont votre contribution mensuelle peut être utilisée de manière juridiquement contraignante (droits et obligations).

Le parrain ou le bienfaiteur lors de la souscription au PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR, ci-après défini comme le **BIENFAITEUR (A) (E)**

Le parrain, la marraine ou le bienfaiteur, contributeur lors de la souscription au PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR, s'engage dans les termes établis dans les valeurs (monnaie : peso colombien, dollar US ou euro) et au moment de la souscription à :

1. Contribuer mensuellement par le biais des canaux de collecte de la Fondation Mujer y Hogar en faveur des familles bénéficiaires de la Fondation Mujer y Hogar.
2. Le **BIENFAITEUR (A) (E)** déclare que toutes les cotisations mensuelles sont le résultat d'activités licites. S'il y contrevient, le bienfaiteur fera l'objet de poursuites pénales, de sanctions juridiques et de peines établies par la loi colombienne.
3. Utiliser les informations, images et/ou photographies envoyées au parrain ou au bienfaiteur par la FONDATION MUJER Y HOGAR de la famille bénéficiaire avec ses contributions mensuelles, uniquement dans le cadre de la relation entre la famille bénéficiaire et le bienfaiteur. Vous ne pouvez pas reproduire tout ou partie des informations, des images et/ou des photographies à des fins de marketing, de campagnes publicitaires, d'événements caritatifs et/ou d'autres utilisations différentes qui n'ont pas de rapport avec l'objectif de suivre l'impact sur les familles de leur contribution économique et d'établir et de renforcer la relation entre la famille bénéficiaire et le BIENFAITEUR (A) (E).
4. Le BIENFAITEUR (A) (E), lorsqu'il le souhaite, peut se désengager du PROGRAMME PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION MUJER Y HOGAR à condition de déclarer par écrit (email) via les canaux de communication officiels de la fondation [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org) 30 jours ouvrables avant la date à laquelle il souhaite être officiellement désengagé, date à laquelle les contributions mensuelles ne seront plus débitées, si tel est le cas.
5. Le BIENFAITEUR (A) (E) s'engage à déclarer volontairement, librement et consciemment que ses données et photographies seront utilisées aux fins établies dans la politique de traitement des données et d'utilisation des images de la Fondation Mujer y Hogar.

6. Le BIENFAITEUR (A) (E) est lié par les droits et obligations colombiens de Habeas Data et d'utilisation de l'image lors de la souscription.

La Fondation Mujer y Hogar, pendant la période de souscription du bienfaiteur, s'engage à :

1. Se conformer aux livrables et aux rétributions établis dans la partie descriptive du PROGRAMME DE PARRAINAGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION.
2. Ne pas remettre d'informations ou de données personnelles aux familles bénéficiaires sans l'autorisation expresse préalable du bienfaiteur.
3. N'est responsable que des informations et du contenu de l'échange d'informations par le biais des canaux numériques actifs de la Fondation à des fins de communication et de suivi du déroulement du programme. Elle n'est pas responsable des communications, contenus et informations partagées entre le BIENFAITEUR (A) (E) et la famille bénéficiaire de la fondation, via les différents canaux de communication actifs de la fondation.

Aux fins du présent document, il est entendu qu'il sera réglementé et couvert par les normes juridiques en vigueur qui régissent la matière en Colombie et les normes internationales contraintes par le système juridique colombien.

Rien dans ce document ou dans les actions ultérieures ne doit être interprété comme une renonciation, implicite ou explicite, à l'une des prérogatives et immunités de la Fondation et au cadre juridique qui les régit et les contrôle. Cette politique et ce document ont été approuvés par le représentant légal de la Fondation Mujer y Hogar le 01 août 2022 et entrent en vigueur dès leur publication sur les canaux officiels de la Fondation.

#### **ANEXO 1. MODÈLE D'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

**LA FONDATION MUJER Y HOGAR** : La Fondation Mujer y Hogar est une organisation à

but non lucratif, située à Bucaramanga, en Colombie.

**Comment nous contacter.**

Adresse du bureau : Calle 91 No. 24 - 117 Diamante II -  
Bucaramanga - Colombie

Email : [contact@fundacionmujeryhogar.org](mailto:contact@fundacionmujeryhogar.org)

Téléphone : (+57) 607-6313928

Conformément à la loi 1581 de 2012, au décret 1377 de 2013 et aux autres réglementations qui s'ajoutent, se modifient ou s'abrogent, nous communiquons à tous les détenteurs de données personnelles le présent avis de confidentialité (« l' Avis ») afin de les informer que LA FONDATION MUJER Y HOGAR a créé une politique de traitement de l'information (la " Politique ") qui définit, entre autres, les principes qu'elle respectera lors de la collecte, du stockage, de l'utilisation, du transfert, de la transmission et de la réalisation de toute activité ou opération avec des données personnelles (le " Traitement "). Vos données personnelles seront incluses dans une base de données et seront utilisées directement ou par l'intermédiaire de tiers désignés, entre autres, et à titre purement indicatif, pour les finalités directes et indirectes suivantes liées à l'objet et aux finalités de LA FONDATION MUJER Y HOGAR :

- a) Pour réaliser une communication efficace relative à nos services et autres activités liées aux fonctions de la FONDATION MUJER Y HOGAR en tant qu'organisation sans but lucratif, alliances, études, contenus, ainsi que d'autres entreprises qui ont une relation directe ou indirecte, et pour faciliter l'accès général à l'information les concernant ; pour fournir nos services ;
- b) Informer sur les nouveaux services qui sont liés à ceux offerts ou que LA FONDATION MUJER Y HOGAR possède ;
- c) Remplir les obligations envers nos contractants, entrepreneurs, clients, fournisseurs et employés ;
- d) Pour informer des changements dans les services de la FONDATION MUJER Y HOGAR ;

e) Évaluer la qualité du service et réaliser des études internes sur les habitudes de consommation des services et produits offerts par LA FONDATION MUJER Y HOGAR.

Dans la politique, vous pourrez consulter les données sensibles que la FONDATION MUJER Y HOGAR recueillera et dans quelles circonstances. Il est important de noter que l'autorisation du traitement des données sensibles est facultative de votre part.